



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

+

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)

Alcohol Prep Pads

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom de Produit: Alcohol Prep Pads XPB05505
Dispositif Médical Désinfectant

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du mélange : Pour préparer la peau avant l'injection
PRODUIT POUR UN USAGE PROFESSIONNEL UNIQUEMENT

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: PDI
Aber Park
Flint
UK
CH6 5EX

Téléphone: +44(0)1352 736700
Fax : +44(0)1352 736701
E mail: Reg@nice-pak.co.uk

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence: +44(0)1352 736700 (09h00-17h00 seulement)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Alcohol Prep Pads sont classé Dispositif Médical et de ce fait n'est pas soumis à la législation 1999/45/EC. Le contenu de l'étiquette est à titre informatif.
L'usage de ce produit est soumis à réglementation 93/42/EEC et ses amendements.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Facilement inflammable
Irritant

R11 : Facilement inflammable
R36 : Irritant pour les yeux
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (1999/45/CE)



Facilement
Inflammable



Irritant

Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients	Numéro de CAS	EINECS	%	Phrases R
Propan-2-ol	67-63-0	200-661-7	>60%	11-36-67

4. PREMIER SECOURS

4.1 Description des premier secours

En cas d'ingestion, laver la bouche avec de l'eau.
En contact avec les yeux, rincer avec beaucoup d'eau pendant 10 minutes.
En contact avec la peau, tremper la peau affecté dans beaucoup d'eau.
En cas d'inhalation amener la victime à l'air libre

En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Pas d'information disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (quantités en vrac)

5.1 Moyens d'extinction

Mousse résistante à l'alcool, poudre extinction ou dioxyde de carbone pour éteindre le feu.
Porter un appareil de respiration isolant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'information disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Pas d'information disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (quantités en vrac)

6.1 Précautions individuelle, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toute source d'ignition.
Assurer une ventilation adéquate
Sauf si emballage est cassé, aucune protection oculaire ou cutanée ne devrait être nécessaire.
Si l'intégrité de l'emballage a été compromise et que la manipulation continue du produit en vrac est nécessaire, il est recommandé de porter une protection oculaire et des gants homologués.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement dans un ou plusieurs récipients adaptés pour leur examen et leur réintégration éventuelle au stock.
Dans le cas d'élimination nécessaire, se conformer aux réglementations/directives locales/nationales.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8

7.MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Sauf si emballage est cassé, aucune protection oculaire ou cutanée ne devrait être nécessaire.
Si l'intégrité de l'emballage a été compromise et que la manipulation continue du produit en vrac est nécessaire, il est recommandé de porter une protection oculaire et des gants homologués.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit doit être conservé à température entre 5⁰C et 25⁰C si possible

7.3 Utilisations finales particulières

Pour préparer La peau avant d'injection.

8.CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

	TWA (8hr limite exposition)	LECT (15 minute exposition)
Propan-2-ol	980mg/m ³	1250mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition

Si l'emballage du produit est intègre, aucun équipement particulier de protection personnelle ne devrait être nécessaire autre que celui applicable dans le cadre de bonnes pratiques ou s'il est spécifié par les réglementations locales de travail.
Si l'intégrité a été compromise et qu'une manipulation continue de produit en vrac est nécessaire, il est recommandé de porter une protection oculaire et des gants homologués.

9.PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Lignettes imprégnées d'un liquide ressemblant à de l'eau.
Odeur: Caractéristique

Propriétés du liquide:

Solubilité à l'eau : soluble
Densité relative : 0.872-0.883

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

non réactif dans les conditions normales de stockage

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage

10.3 Possibilité de réactions dangereuse

donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes

10.5 Matières incompatibles

donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Isopropanol : Toxicité aiguë par voie orale : DL50 > 2000mg/kg, rat
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 > 2000mg/kg, lapin
Corrosion cutanée/irritation cutanée : lapin, non irritant
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : lapin, irritant
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : essai de Buehler, cochon d'Inde, Non sensibilisant

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Isopropanol : le poisson : CL50 > 100mg/l, 48h, *Leuciscus idus melanotus*
La daphnie : CE50 > 100mg/l, 48h, *Daphnia magna*
Les algues : CE50 > 100mg/l, 72h, *Scenedesmus subspicatus*

12.2 Persistance et dégradabilité

Isopropanol : aérobique, >70% : Facilement biodégradable. Durée d'exposition : 10jr, contenu : 7mg/l

12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Isopropanol : N'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
N'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumalable (vPvB)

12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales de gestion des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU: Pas applicable
(ADR, IMDG)

14.2 Nom d'expédition des Nation unies: Pas applicable

14.3 Classe de danger pour le transport: Pas applicable

14.4 Groupe d'emballage: Pas applicable

14.5 Dangers pour l'environnement: Pas applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Pas applicable

14.7 Transport en vrac: Pas applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

L'usage de ce produit est soumis à réglementation 93/42/EEC et ses amendements.

Transport : ADR 2011
IMDG 2010

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases dans les sections 2 et 3:

R11	Facilement inflammable
R36	Irritant pour les yeux
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges